



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

antibiotiques

Question écrite n° 28509

Texte de la question

M. Jean-Pierre Giran attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la récente note du Centre d'analyse stratégique (CAS) consacrée à la résistance des bactéries aux antibiotiques. Depuis leur découverte, les antibiotiques ont permis de faire considérablement reculer la mortalité. Cependant, l'utilisation massive de ces médicaments chez l'homme comme chez l'animal a conduit à l'apparition accélérée de bactéries résistantes aux antibiotiques. La France, qui reste un des plus gros consommateurs d'antibiotiques en Europe, mène depuis les années 2000 des actions pour préserver l'efficacité des antibiotiques qui ont permis quelques progrès, mais beaucoup reste à faire. Dans cette perspective, le CAS propose de mieux développer notre arsenal thérapeutique en renforçant les aides publiques à la recherche sur le long terme de nouveaux antibactériens et de moyens de prévention des infections. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les suites qu'elle entend donner à cette proposition du CAS.

Texte de la réponse

Plusieurs actions du plan d'alerte sur les antibiotiques 2011-2016 concernent la recherche, en particulier : - la recherche appliquée (action N° 20), en encourageant les projets de recherche sur les antibiotiques et l'innovation, et en réfléchissant à des mécanismes d'incitations, notamment financières ; - la recherche fondamentale (action N° 19), notamment pour améliorer la compréhension des mécanismes d'action contre les bactéries, des mécanismes de genèse, de diffusion et de contrôle des résistances bactériennes, identifier et évaluer des pistes alternatives à l'antibiothérapie ; - la recherche médico-économique (action N° 21), notamment sur les déterminants des prescriptions d'antibiotiques et les conséquences de la résistance. En préalable, un état des lieux sur la recherche pour la production de nouveaux antibiotiques est nécessaire. L'alliance pour la recherche et l'innovation des industries de santé, qui s'est fixé pour objectifs de développer les partenariats public-privé mais également de favoriser les interactions entre ses membres industriels du médicament humain et vétérinaire, organise une journée dédiée à l'innovation en antibiothérapie et stratégies confondues à l'automne. La recherche doit aussi être prise en compte au-delà du seul niveau national. Dans ce contexte, un plan baptisé COMBACTE (« combatting bacterial resistance in Europe »), résultant d'un partenariat public-privé et bénéficiant d'un financement européen, vient d'être mis en place pour renforcer la recherche sur de nouvelles molécules et encourager la réalisation de nouveaux essais cliniques, notamment pour les molécules en phase de développement des laboratoires pharmaceutiques associés à ce projet. Ce projet, d'une durée de sept ans, disposera d'un budget total de l'ordre de 200 millions d'euros. Il faut enfin signaler l'importance des initiatives telles que la Transatlantic Task Force organisée entre l'Union européenne et les Etats-Unis sur la prévention de la résistance aux antimicrobiens.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28509

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2013](#), page 5646

Réponse publiée au JO le : [29 octobre 2013](#), page 11260